

---

**AVIS PUBLIC**

---

**ADOPTION DU BUDGET 2022  
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024  
DE LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**

Avis est donné que le conseil municipal de Sainte-Agathe-des-Monts adoptera son budget 2022 et son programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024, lors de la séance extraordinaire qui se tiendra **vendredi le 17 décembre 2021 à 14 h 15** dans la salle Georges-Vanier située à l'hôtel de ville au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

Les documents concernant le budget et le programme triennal d'immobilisation seront disponibles le **13 décembre 2021** sur le site Internet de la Ville par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance – 17 décembre 2021 » (<https://ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca/conseil-municipal-documents-pour-consultation/>).

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 8 décembre 2021.

Me Stéphanie Allard, greffière